

Séance
extraordinaire
du 17 décembre
2024

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIX-
SEPTIÈME (17^e) JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DEUX-MIL-VINGT-
QUATRE (2024) À COMPTER DE 20 H 15 À LA SALLE DU CONSEIL
SITUÉE AU 40, AVENUE DE L'HÔTEL DE VILLE À MONT-JOLI

PRÉSENTS

M. Martin Soucy, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1
Mme Annie Blais, conseillère du district 2
M. Robin Guy, conseiller du district 3
M. Alain Thibault, conseiller du district 5
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

ABSENT

M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4

AUSSI PRÉSENTS

Mme Carole Raîche, directrice générale
Mme Sonia Lévesque, directrice des communications et responsable du
cabinet du maire
Me Françoise Virginie Lechasseur, greffière
M. Steve Corneau, directeur des finances
M. Roch Nadeau, directeur des loisirs, de la culture et de la vie
communautaire
M. Robert Roger, directeur des incendies
M. Philippe Marin, directeur des travaux publics

Deux (2) contribuables

M. Jérôme Boucher et
M. Marc Després de la Télévision de La Mitis

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de
l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes*.

MOMENT DE RÉFLEXION

24.12.594

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE
CONVOCATION

Monsieur le maire Martin Soucy, préside la séance et les personnes
présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de
la Loi.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent
avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le
procès-verbal.

24.12.595

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Alain Thibault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance comme suit :

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la

signification de l'avis de convocation.

2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.
4. Période de questions.
5. Clôture et levée de l'assemblée.

24.12.596

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNEES 2025, 2026 ET 2027

Monsieur le maire présente le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Le programme triennal d'immobilisations de la Ville couvre des projets variés tels que la construction ou la rénovation de bâtiments municipaux, l'entretien du réseau routier, la mise à niveau d'infrastructures de services ou le développement résidentiel. Ce programme permet à la Ville de planifier de manière structurée des investissements nécessaires à son développement, tout en s'assurant de la gestion efficace des ressources financières.

Ces prévisions sont revues chaque année, en fonction des priorités et des besoins.

Pour les trois années du programme, l'enveloppe globale allouée à différents projets s'élève à 23 M\$, répartis ainsi : 10,5 M\$ en 2025, 4,5 M\$ en 2026 et 8 M\$ en 2027.

En 2025, la plus grosse part des sommes prévues, soit 7,3 M \$, sera injectée dans la réfection du boulevard Jacques-Cartier nord et de la rue Benoit-Quimper. D'année en année, la Ville consacre une partie de ses investissements à l'amélioration de ses rues pour éviter les mises à niveau tardives et coûteuses. En travaux publics, une somme totale de 750 000 \$ est également prévue pour l'acquisition d'équipements roulants tels qu'une camionnette, un camion polyvalent et d'un équipement recycleur d'asphalte.

Dans la foulée des projets résidentiels en cours, une somme de 1 M \$ est prévue pour le développement résidentiel Pelletier-Lebel.

En loisirs, un montant de 800 000 \$ est planifié pour l'aménagement des terrains de baseball et de tennis. La réalisation de ces travaux est conditionnelle à l'obtention de subventions. Une somme de 100 000 \$ est projetée pour différents aménagements à la bibliothèque en lien avec le Projet Mitis Lab et une autre somme de 50 000 \$ est réservée aux honoraires professionnels pour le projet de modernisation de la piscine Gervais-Rioux.

En matière de sécurité incendie, une somme de 57 000 \$ est réservée pour l'achat d'appareils respiratoires et d'habits de combat.

CONCLUSION

En somme, le budget 2025 traduit notre engagement envers une ville en croissance et tournée vers l'avenir. Les investissements envisagés renforceront notre développement et auront un impact direct sur la qualité de vie de la population, tout en veillant à ce que le fardeau fiscal ne soit pas alourdi.

Je remercie les membres du conseil municipal pour leur engagement constant et leurs idées constructives durant tout le processus budgétaire. Une mention spéciale va à l'équipe administrative, en particulier à la directrice générale, madame Carole Raîche, et au directeur des finances et trésorier, M. Steve Corneau, pour leur expertise et leur soutien précieux.

L'élaboration de ce budget a été un travail de collaboration impliquant toutes les directions de la ville. Leur expertise a été déterminante lors des consultations budgétaires, afin de bâtir un budget 2025 cohérent et un programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 solide.

Enfin, je tiens à souligner le travail quotidien de notre personnel municipal, dont l'implication et le professionnalisme sont essentiels pour offrir des services de qualité à notre communauté.

Merci.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère madame Annie Blais

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Robin Guy

ET UNANIMEMENT RÉSOLU.

QUE le conseil municipal de la Ville de Mont-Joli adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

24.12.597

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

24.12.598

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20h20

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller monsieur Gilles Lavoie

APPUYÉ PAR le conseiller monsieur Denis Dubé

ET UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la présente séance.

SIGNATURES

Martin Soucy
Maire

Françoise Virginie Lechasseur
Greffière